

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU ROVE**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 20 ; Pouvoirs : 6 ; Absents : 9

L'an deux Mil vingt-cinq, le seize septembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul SABATINO maire**, suite à la convocation en date du 9 septembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : **BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CADIERE Christiane - - CASABURI Francine - CAZABAN Claude - CORTES Jeanne - COSTE Raymonde – DEQUIVRE Claude - DESMATS Nicole FIORI Frédéric - GIRAUD Chantal - GUEVARA David – GROBEL Pierre - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MAZADE Alain- MAISONNEUVE Régis - MONTALBAN Francis — SABATINO Paul -**

ONT DONNE POUVOIR : **GUIDI Marie-Noëlle à BONNET Marie-Claude - SALAS Aline à BARTOLI Michel FERNANDEZ Danielle à MONTALBAN Francis – SACOMAN Roger à SABATINO Paul – CANGELOSI Laetitia à MAZADE Alain – ROSSO Viviane à DESMATS Nicole**

ABSENTS : **GUIDI Marie-Noëlle - SALAS Aline - FERNANDEZ Danielle - SACOMAN Roger - CANGELOSI Laetitia - ROSSO Viviane - - SOLE Jean-Pierre - JUAN Annie - MISSIMILLY Laurent -**

SECRETAIRE DE SEANCE : **BONNET Marie-Claude**

2025/06 bis/05	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION THEATRE AU ROVE
-----------------------	--

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des associations sollicitent la Commune pour l'attribution d'une subvention.

Il est rappelé aux membres du Conseil municipal que ces demandes sont examinées avec le dossier de demande de subvention exigé par nos services.

L'Association « Théâtre au Rove », a vu son nombre d'adhérents augmenté à la rentrée 2025. La création d'un groupe s'avère nécessaire ainsi que le recrutement d'un professeur supplémentaire.

Pour ces raisons, cette association sollicite une aide communale supplémentaire de 1 000 € afin de continuer de mener à bien ses activités et de pouvoir accueillir tous ses adhérents pour l'année 2025.

Considérant que l'augmentation des coûts pour l'association « Théâtre au Rove » occasionnée par l'augmentation des adhérents et de l'effectif professoral nécessite une subvention complémentaire.

Monsieur le Maire propose d'attribuer et de verser une subvention complémentaire de 1 000 €.

Le Conseil Municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

- Décide d'attribuer et de verser une subvention complémentaire de 1 000 €uros à l'Association Théâtre au Rove,
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2025 de la Commune du Rove, au chapitre 65, article 65748.

VOTE / POUR 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre**


Le Maire,
Paul SABATINO